



SEMINAIRE 2017

lundi 29 mai 2017

locaux de l'EPEC – PARIS

Actes des échanges de la journée

Union Régionale des Territoires pour l'Insertion et l'Emploi

85-87 avenue Général de Gaulle

94000 CRETEIL

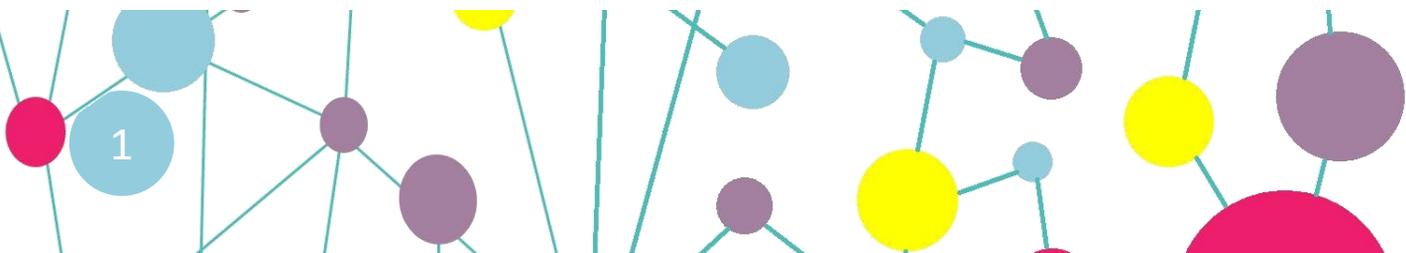
01.41.94.90.54 – contact@urtie.fr

INTRODUCTION

Mot d'accueil par Claudine Bouygues (trésorière de l'URTIE)

C'est en tant que Présidente de l'EPEC et trésorière de l'URTIE que je souhaitais vous accueillir ,et je vous remercie d'être venus prendre part aux réflexions autour de ce que porte l'URTIE en Ile-de-France.

Structure menant la politique parisienne d'emploi et d'insertion, regroupement du PLIE et de la MDE de Paris, l'EPEC accorde une place importante à la thématique de l'outil clause sociale. C'est donc tout naturellement que notre structure a tenu à mettre à disposition ses locaux appartenant à la Ville de Paris, afin que ce premier séminaire de l'URTIE puisse prendre forme.



INTRODUCTION

Enjeux et orientations actuels de nos dispositifs



Danièle Cornet
(Présidente de l'URTIE)

Les enjeux actuels sont multiples pour nos dispositifs PLIE et MDE et nos collectivités engagés dans l'insertion et d'emploi sur les territoires. En effet, les dernières lois de décentralisation redistribuent la cartographie et la gouvernance des nouvelles collectivités et particulièrement en Ile-de-France avec la création de la Métropole du Grand Paris et ses 12 EPT ainsi que l'élargissement des EPCI dans la grande couronne.

Les PLIE et les MDE voient donc leur cadre de travail évoluer vers diverses pistes : l'élargissement possible de leurs territoires d'intervention, des rapprochements entre structures avec des éventuelles fusions, et malheureusement aussi des risques de disparition. L'enjeu pour les MDE, c'est de ne pas disparaître avec le risque toujours important de voir leur dotation financière annuelle diminuée encore par l'Etat sur le PLF 2018. En effet, le réseau national Alliance Villes Emploi se bat tous les ans pour maintenir un niveau de dotation égal à celui de 2015 qui représentait tout de même $\frac{1}{4}$ de celle des premières années de financement des MDE.

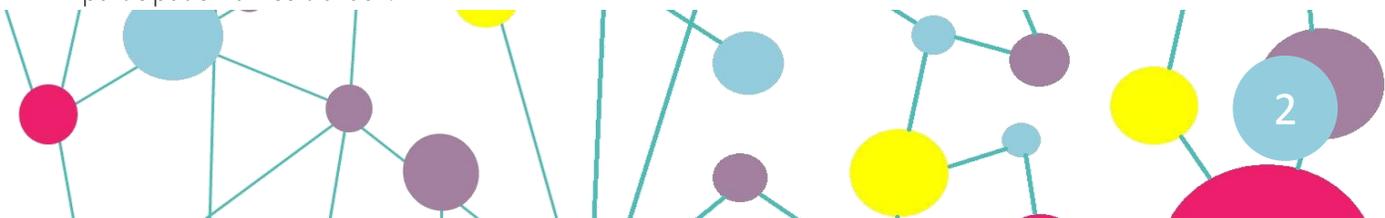
Les PLIE, quant à eux, sont liés par une exigence des critères de performance FSE afin de pouvoir engager dans de bonnes conditions financières et conventionnelles le deuxième cycle 2018/2020 et sont toujours confrontés à d'importants problèmes de trésorerie dus aux délais de règlement du FSE qui les fragilisent.

Parallèlement à cela, une Région Ile-de-France qui, depuis sa nouvelle gouvernance politique fin 2015, a souhaité, dans le cadre du CREFOP, structurer la Région en 24 bassins Emploi-Formation qui seront la base de l'engagement de la Région aux côtés des collectivités pilotes de ces bassins. Ce dispositif sera long à mettre en place et la période transitoire ne permettra pas de travailler avec les outils régionaux de notre secteur qui sont donc gelés ou supprimés.

Par ailleurs, les chantiers du Grand Paris Express commencent et le dispositif régional « Paris Emploi, Entreprises » s'est mis en place avec ses trois groupes de travail : le Groupe Formation piloté par la Région, le Groupe Entreprises piloté par l'Etat et la CCI et le Groupe Insertion/clauses sociales nommé MACS (Mission d'Appui à la mise en œuvre des Clauses Sociales) piloté par l'Etat et dont la coordination est confiée au GIP Maximilien, portail de marchés publics franciliens.

L'URTIE est membre du CREFOP et de sa commission Emploi vient de se mettre en place. En son sein, notre association doit pouvoir apporter le témoignage et les propositions de notre réseau afin de faire avancer un certain nombre de sujets. L'URTIE a également été retenue dans le cadre de la MACS en appui au GIP Maximilien pour une mission d'expertise de la clause sociale et de travail avec le réseau des facilitateurs franciliens.

Ce séminaire a donc pour objectif de poser les termes de ces enjeux et les orientations nouvelles de nos dispositifs mais également de présenter des initiatives et des innovations qu'ils mettent en œuvre sur les territoires en lien avec un certain nombre de partenaires présents que je remercie chaleureusement de leur participation à nos travaux.



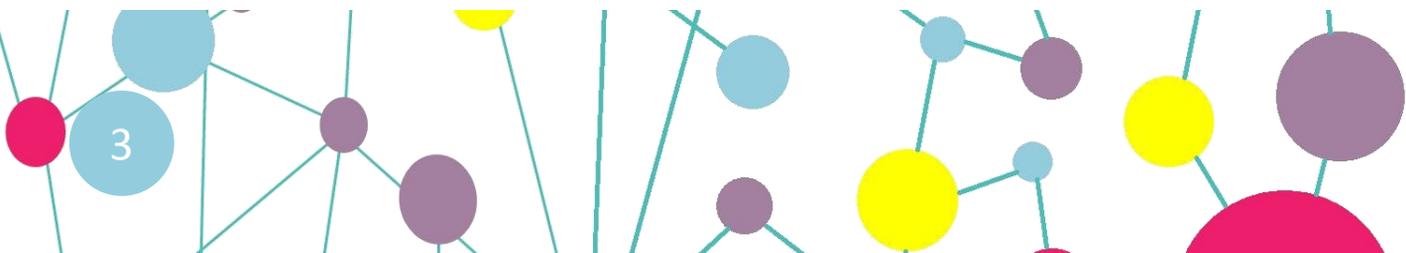
INTRODUCTION

En 2014 l'URPLIE s'est ouverte aux MDE afin d'échanger sur des problématiques communes. Fondées sur des partenariats locaux rassemblant notamment Etat et Collectivités, l'évolution des MDE semble néanmoins préoccupante : gel des créations, modification des missions et baisse des subventions ont initié des rapports de défiance successifs. En 2015, la baisse des crédits en Ile-de-France doublée de signaux négatifs concernant l'avenir des MDE(E) interrogent une nouvelle fois sur l'avenir même de ces outils.

Lors d'un échange avec la Ministre en décembre 2015, le souhait de rationaliser le nombre de MDE a été clairement exprimé. Consciente de la situation, la DIRECCTE IDF n'apporte pas les réponses aux questions posées. Les récentes lois de réorganisation territoriale ont néanmoins rappelé que l'Etat conserve la compétence emploi.

Les échéances électorales 2017 nous renvoient à la politique du nouveau gouvernement sur ce sujet. Dans le cadre de l'URTIE et afin de continuer à appuyer les bénéficiaires de nos dispositifs, nous restons attentifs aux signes de bonne volonté

Jean-Paul Martinerie
(vice-président de
l'URTIE)



Pôle de compétences partagées – ADECCO

intervenants : Maud BONIFACE, Samir TAGHDA-TOUTON,



Avec la création du CDI intérimaire, Adecco a pu développer une nouvelle structure permettant une gestion différente de ses salariés : les Pôles de Compétences Partagées (PCP). En fidélisant le public intérimaire généralement très volatile et en attirant des publics peu intéressés par le travail temporaire, Adecco s'ouvre la possibilité de travailler le côté métier et la gestion de carrière de ses salariés.

« Lorsque l'on recrute on doit accompagner à la mutation logistique afin qu'il y ait adéquation entre compétences des salariés recrutés en intérim et celles demandées sur le marché. »

Maud Boniface

La spécialisation des PCP en direction des métiers en tension (logistique, métier de l'automobile, tertiaire..) apporte une réponse aux offres d'emplois dans des secteurs en constante évolution où les employeurs peinent à recruter, de manière pérenne, des publics correctement qualifiés.



Au sein du PCP, le salarié trouve des formations, du suivi et du conseil qui s'ajoutent aux missions d'intérim pour confirmer ses souhaits d'évolution et pérenniser son parcours. La spécialisation des PCP permet l'accès à des formations au plus proche des besoins du marché offrant de nombreuses opportunités d'emploi. La création des PCP représente une innovation dans le monde de l'intérim en adoptant l'angle de la gestion de carrière, plutôt que le simple suivi d'intérimaires.

« Le CDI intérimaire a fait ressurgir la notion d'intérimaire comme prestataire sur le marché du travail, avec une position qui n'est plus subie mais réellement choisie. »

Maud Boniface

intervenante : Claudine BOUYGUES



En 2015 la ville de Paris et l'Etat ont acté la fusion de la Maison de l'Emploi et du Plan Local pour l'Insertion et Emploi Paris Nord-Est dans une seule et même entité : Ensemble Paris Compétence Emploi (EPEC). En regroupant ces deux outils, la Ville de Paris s'est dotée d'un opérateur unique, recouvrant désormais tout le territoire, et permettant de traiter le développement économique à travers les clauses ainsi que l'accompagnement des publics demandeurs d'emploi.

« L'EPEC est le levier de mise en œuvre et de déclinaison sur le territoire parisien des politiques de l'emploi »

Claudine Bouygues

La fusion a aussi rendu possibles des économies structurelles, une harmonisation et une rationalisation des financements publics rendant la nouvelle structure plus efficiente. Elle a permis l'identification d'un interlocuteur unique sur le territoire parisien par tous les acteurs (publics et privés) dans une logique de décloisonnement des politiques d'insertion, d'emploi, de responsabilité sociale ou de GPEC pour les entreprises. Via son portage d'organisme intermédiaire dans le cadre de sa subvention globale, l'EPEC redistribue auprès des opérateurs parisiens une partie des subventions du Fond Social Européen, renforçant son rôle dans le développement local. Toutes ces casquettes placent l'EPEC au cœur de la politique locale d'emploi et d'insertion, apportant une vraie plus-value à la collectivité parisienne.



« Les PLIE sont des outils de terrain pour mettre en œuvre les politiques de l'emploi. »

Martine COOL
(Directrice PLIE Blanc-Mesnil)

« Nous, acteurs de l'emploi et notamment les PLIE, nous devons travailler sur la notion d'emploi durable. »

Françoise TAILHAN
(Directrice PLIE SQY)



Partenariats OPCA/PLIE/MDE/Pôle emploi : actions de formation professionnelle

intervenantes : Sylvina HILDEVERT (OPCALIA)
Mireille PUISSEUR (Pôle Emploi)



La réforme de la formation professionnelle a remis les OPCA au cœur de l'action de formation des salariés et des demandeurs d'emploi. En lien avec les PLIE/MDE mais aussi avec le SPE, les dispositifs comme les POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) et POE I (Individuelle) deviennent de véritables leviers à l'embauche en qualifiant les publics quelque soit leur degré d'éloignement de l'emploi, sur des métiers en tension au niveau du recrutement.

C'est de cette manière que les partenariats entre OPCA/PLIE, OPCA/MDE, OPCA/Pôle emploi prennent tout leur sens.

Les partenariats financiers et d'orientation des publics avec les PLIE et Pôle Emploi permettent de développer des actions de formation sur les métiers où il est difficile de capter des publics. Les partenariats avec les MDE et leurs réseaux permettent de faire face aux mutations économiques des territoires en anticipant par de la formation à différents niveaux. Enfin, les capacités de cofinancement des OPCA renforcées par les appels à projets permettent à chaque antenne sur le territoire national de s'adapter au plus près des besoins de recrutement des entreprises locales, et des besoins de formation des publics.



« Le partenariat institutionnel conduit vraiment à des résultats »

Sylvie Hildevert

Les financements des OPCA évoluent, comment cela se traduit-il sur les territoires ?

Nos leviers de financement actuels se diversifient pour correspondre davantage à un fonctionnement en projet et répondre aux exigences du FPSPP*. A une époque les OPCA travaillaient trop en retrait des territoires. Désormais l'ancrage territorial de nos actions s'accroît et devient primordial pour leur synergie. A cet égard il est très intéressant pour les OPCA de travailler avec les PLIE car ils connaissent les besoins locaux. Aujourd'hui on est au cœur des bassins d'emplois grâce aux collaborations avec le SPE, Pôle Emploi, les organismes de formation, les MDE ou encore la Région. OPCALIA est trop petit pour maîtriser finement l'ensemble du territoire francilien et a besoin de s'appuyer sur des acteurs au plus proches des besoins des entreprises et des territoires.



* FPSPP : Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours professionnels

PLENIERE

ALLIANCE DYNAMIQUE en lien avec l'IAE

« On doit tous travailler ensemble pour que les enjeux autour de l'emploi et de l'insertion soient tenus »

Véronique Schoentyjes



« Il y a de nombreux secteurs d'avenir où l'IAE est déjà positionnée »

Joffrey Hacquin

intervenants : Véronique SCHOENTYJES (La Poste)
Joffrey HACQUIN (GRAFIE)

Au cœur d'un secteur en pleine mutation, La Poste fait face aux évolutions rapides de ses métiers et de ses implantations afin de répondre aux défis du e-commerce et des nouvelles communications, tout en restant un acteur de proximité. Il en va donc de la réinvention des modèles de développement sur les territoires pour se placer dans une logique d'acteur local responsable. Par ses achats, le Groupe La Poste a développé une vision stratégique favorisant l'emploi local et non délocalisable. En travaillant avec les secteurs de l'ESS, l'IAE, ainsi qu'avec le secteur adapté (handicap), La Poste souhaite élargir l'assiette de ses achats responsables afin de favoriser les ressources locales sans pour autant mettre en concurrence les différents secteurs protégés.

De la mise à disposition de locaux sur son patrimoine aux partenariats avec des ETTI visant à terme l'intégration dans les effectifs, c'est une politique responsable large que mène le Groupe. Afin de concrétiser sa stratégie francilienne, La Poste s'est appuyée sur le GRAFIE pour la formation de ses acheteurs, le *sourcing* des structures et l'inter-connaissance entre ces deux mondes.

Qu'est ce que le GRAFIE?

par Joffrey HACQUIN (chargé de mission GRAFIE)



Le GRAFIE c'est l'inter-réseaux francilien des 6 réseaux IAE (Coorace IDF, Fnars IDF, Chantier Ecole IDF, ARDIE, Fédération des Entreprises d'Insertion IDF, CNLRQ - Comité des Régies de quartier). Sa mission institutionnelle est d'assurer la représentation de l'IAE et de fédérer une seule voix au sujet de l'insertion de la part des SIAE. Au niveau opérationnel, chaque réseau mène une mission au titre du GRAFIE (formations, groupes de travail, réflexion par filière...).

Doté depuis quelques mois d'un chargé de mission dédié, le GRAFIE peut aujourd'hui dérouler une mission d'interphase commerciale mettant en relation acheteurs et SIAE afin de développer les liens et les achats auprès du secteur de l'IAE. Le GRAFIE est aussi partenaire au sein de la MACS (Mission d'Appui aux Clauses Sociales) en tant qu'expert du monde de l'IAE.



Charte territoriale des achats responsables : action innovante portée par Atout PLIE

intervenante : Myriam LAHROUR (directrice Atout PLIE)

« Il a fallu mener un travail sur l'évolution de la clause sociale qui est une brique de l'achat responsable »

Myriam LAHROUR

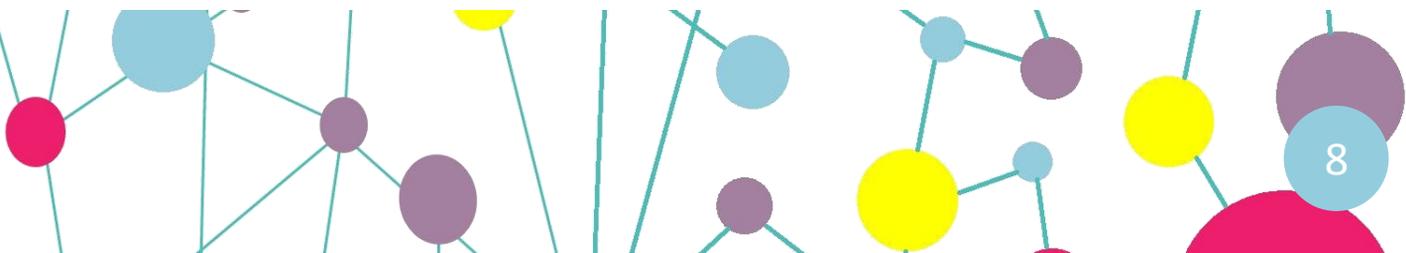
La fin de la Rénovation Urbaine a forcé un territoire partagé entre rural et très urbain comme l'Essonne, à se poser la question de l'évolution de la mission clause sociale. Après une expérience réussie sur le Plateau de Saclay où un donneur d'ordre privé avait pu mesurer l'impact de ses achats (fournisseurs, développement économique, démarche environnementale), un véritable dialogue autour des achats responsables s'est engagé afin de d'améliorer la compréhension mutuelle et les attentes de chacun.

Un outil à destination des acheteurs a été lancé afin de reproduire la démarche d'évaluation de l'impact global de leurs achats.



En lien avec l'ADEME et un réseau d'entreprises locales, le facilitateur diagnostique le territoire afin de créer un véritable outil de décision sur les volets social, économique et environnemental. Suite à ce court diagnostic les donneurs d'ordres et collectivités travaillent à la consolidation d'un véritable plan d'actions d'achats responsables en lien avec le territoire, que le facilitateur aide à mettre en œuvre. Celui-ci dépasse donc ses missions classiques pour se positionner comme pivot entre les acteurs concernés. Véritable baromètre, l'outil est très stratégique et permet d'évaluer les actions au vu de la situation de départ.

La création d'une Charte contenant les indicateurs et les objectifs permet la formalisation de l'engagement dans la démarche de la part des donneurs d'ordres volontaires. C'est donc un innovant service gagnant/gagnant pour le territoire.



PLENIERE

Témoignages de la salle lors de la plénière



Intervention de Claudine Bouygues (Présidente de l'EPEC)

- Les collaborations entre les acteurs de l'emploi sont essentielles pour la réussite des dispositifs car elles améliorent vraiment leur efficacité. Il ne faut pas nier les temps d'adaptation nécessaires aux travaux de partenariat mais ils permettent une légitimité d'action et augmentent la capacité de lobbying sur les collectivités. La prise en compte des besoins est bien meilleure lorsque les organismes de l'emploi travaillent en complémentarité et font remonter les informations au niveau régional.

Intervention de Véronique SCHOENTJES (Groupe La Poste)

- Ne confondons pas les notions de contrat et d'emploi. Aujourd'hui le travail est un vrai sujet politique : le CDI ce n'est pas ce qui importe le plus, les gens veulent surtout être heureux et autonomes dans leur travail. Il y a un paradoxe, on veut un emploi durable mais flexible. Personne ne veut être précaire mais tout le monde n'aspire pas au CDI.



Intervention de Danièle CORNET

(Présidente de l'URTIE et du PLIE Plaine Centrale Initiatives)

- Les dispositifs PLIE ou MDE sont des outils d'accompagnement à l'emploi, de développement économique local, sur lesquels les collectivités doivent reprendre la main. Car ces dispositifs possèdent une légitimité et une surface d'intervention suffisantes pour être de véritables acteurs de la politique locale de l'emploi.

Il faut reconnaître et redonner leur sens aux politiques publiques territoriales portées par les collectivités ; les élus locaux ont avant tout une responsabilité locale.



Atelier : Partenariats des PLIE/ MDE avec ADECCO et OPCALIA

Modérateur : Philippe GOBILLON
(Directeur de l'URTIE et du PLIE Plaine Centrale Initiatives)

Participants : Marinella BILARDELLO – MDE Rives de Seine 92, Sylvina HILDEVERT – OPCALIA, Claire MARTINE – MDEE Vallée Sud Grand Paris, Wilfried SERISIER – MDE Plaine Commune, Dorothee TRUPIN – PLIE COV 94.

Collaboration PLIE/MDE et OPCALIA

Ces partenariats se font essentiellement sur deux aspects;

D'une part : autour d'un montage financier complémentaire des formations où les OPCA peuvent prendre en charge jusqu'à 75% des coûts pédagogiques – les PLIE/MDE n'ayant qu'à injecter la part restante. A noter que les coûts portés par les OPCA sont de plus valorisables dans les dossiers FSE au titre de financement à compte tiers.

D'autre part, le *sourcing candidats* pour lequel les PLIE/ MDE sont des interphases directes est essentiel afin de mobiliser les publics et d'optimiser les sessions de formation en assurant un nombre suffisant de bénéficiaires.

Ce type de partenariat a donc l'intérêt double de diminuer le poids financier induit par la formation sur les partenaires, tout en assurant l'efficacité des sessions de formations mises en place en captant les publics adaptés.



Une expérience réussie

La MDE de Plaine Commune a mis en place ce type de collaboration pour la préparation de l'Euro 2016 où des besoins de recrutements spécifiquement féminins pour les métiers de la sécurité (palpations de sécurité à l'entrée des stades) ont été remplis dans ce cadre.

Collaboration PLIE/MDE et ADECCO

Afin de développer ses recrutements en CDI intérimaires (5000 recrutements prévus sur 2017), ADECCO met en place des pôles de compétences partagées (PCP). Ce pôle réunit plusieurs entreprises sur un même secteur pour lesquelles ADECCO met à disposition plusieurs dizaines de collaborateurs en CDI intérimaire. En les plaçant sur des filières métiers, repérées et analysées via des outils comme *ADECCO Analyst*, ADECCO crée de véritables parcours sécurisés en permettant d'allier les périodes de travail à de la formation.

Le partenariat avec les PLIE/MDE qui possèdent l'expertise territoriale et la capacité à mobiliser les

publics via les prescripteurs de l'emploi devient évident. Il garantit une sortie positive de dispositif : une fois que le PLIE a permis au bénéficiaire une montée en savoir-faire et en savoir-être jusqu'à l'obtention d'un CDI intérimaire, ce contrat assure graduellement l'autonomie professionnelle du salarié. La double interface entreprise-client/agence d'intérim enrichie le parcours favorisant la reprise durable de l'emploi. La durée du parcours d'insertion devient donc essentielle : sa longévité est un gage de réussite pour les acteurs de l'insertion.

Une expérience réussie

Plaine Centrale Initiatives, association val –de-marnaise porteuse du PLIE a mis en place un partenariat avec ADECCO sur son territoire.

L'installation de d'AMAZON sur le territoire à renforcer les besoins de recrutement

Plaine Centrale
INITIATIVES

Atelier : Questions rencontrées par les PLIE

Modératrices : Martine COOL (Directrice du PLIE du Blanc-Mesnil)
Danièle CORNET (Présidente de l'URTIE et de Plaine Centrale Initiatives)

Participants : Bally BAGAYOKO – Président PLIE Plaine Commune, Will LECHEVALIER – Région Île-de-France, Laurent NAPIONE – Directeur MDE Réflexes 95, Jean-Yves SIGISCAR – Directeur MDE Evry-Corbeil, Françoise TAILHAN – Directrice PLIE St-Quentin en Yvelines.

Interrogations soulevées par la politique régionale francilienne

La stratégie régionale de l'emploi de la DIRECCTE définit les objectifs en termes de publics : améliorer l'emploi féminin et l'inclusion des publics prioritaires que sont les niveaux IV et infra, les bénéficiaires de minima sociaux, les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, les communautés marginalisées, les publics des ZUS et QPV et les publics spécifiques : jeunes, seniors, personnes handicapées. Elle met l'accent sur la fluidité des parcours et leur sécurisation. Dans les faits, les PLIE et les MDE constatent qu'en dehors de l'insertion des jeunes qui est porté par l'Etat et la Région, celle des autres publics est

insuffisamment prise en charge et pérennisée par le service public de l'emploi.

Tous les dispositifs doivent être revisités et les nouveaux devraient être déclinés à l'échelle des bassins d'emploi décidés par la Région Ile-de-France. Mais la question de la gouvernance de ces bassins d'emploi, s'agissant notamment des bassins interdépartementaux qui dépassent le périmètre des EPT (exemple : Roissy /Orly) n'est pas réglée.

Interrogations soulevées par la politique de l'Etat

Quelle est la volonté du nouveau gouvernement en matière de politique de l'emploi ? Comment l'inciter à s'appuyer davantage sur les outils territoriaux existants et à pérenniser le financement des structures telles que les PLIE et les MDE ? Il est trop tôt pour conclure sur les orientations choisies, mais le représentant du

candidat Macron interrogé par Alliance Villes Emploi avant les élections, avait affirmé son attachement aux territoires. Il est plus que souhaitable que cette sensibilité se confirme car l'ancrage territorial des structures est l'une des clés de la réussite des politiques d'emploi.

Interrogations soulevées sur les collectivités locales

La présence d'élus locaux ce jour ainsi qu'au sein d'instances telles que l'URTIE montre que les thématiques de l'emploi et de l'insertion ont une résonance toute particulière au niveau des territoires. Néanmoins il semble que la plupart d'entre eux ne soit pas suffisamment consciente des enjeux autour des financements de nos dispositifs. Ces derniers, malgré leur ancienneté, n'ont pas encore de garanties quand au maintien de leurs subventions.

De surcroit, les mouvements institutionnels en cours sur notre région entraînent des difficultés de lisibilité notamment sur la répartition non uniforme des compétences entre les communes et les nouveaux EPT. Cette situation entraîne des incohérences entre les différents financeurs mettant en danger la continuité de nos dispositifs. Il y a donc urgence à réunir autour de la table tous les acteurs et tous les financeurs afin d'assurer la pérennité de nos outils.

Atelier : Organisation Régionale pour la mise en œuvre des clauses

Modérateurs : Joffrey HACQUIN (Chargé de mission Achats Responsables – GRAFIE)
Marianne CUOQ (Chargée de mission MACS – URTIE)

Participants : Xavier BILLARD – MDE Plaine Commune, Latifa MAZZA – Responsable Emploi Plaine Centrale Initiatives, Mireille PUISSEGUR – CM Pôle Emploi IDF, Stéphanie RODRIGUEZ – Région Île-de-France.

Présentation de la Mission Appui au développement des clauses sociales (MACS)

La MACS Ile-de-France a été lancée par la DIRECCTE et la Région en 2015 avec pour objectif de fédérer les acteurs et développer la clause sociale sur le territoire francilien. Cette mission est pilotée par le GIP Maximilien (plateforme francilienne des achats publics) en lien direct avec l'URTIE (expert de la clause) et les différents réseaux partenaires : GRAFIE, UNEA, GESAT. En parallèle, un appel à projet a désigné sur chaque département une coordination comme relais sur les territoires. L'ensemble des acteurs, notamment l'URTIE et le GRAFIE, sont missionnés sur le repérage et l'essaimage des bonnes pratiques afin d'harmoniser la clause au niveau francilien.

Manque de communication autour de la MACS

La mise en place effective de la MACS entre 2016 et début 2017 a entraîné une période de « flou » notamment à cause d'un déficit de communication. Les coordinations départementales désignées par l'Appel à Projets n'étant pas nécessairement les mêmes que le réseau des facilitateurs préexistant sur la Région, les niveaux départementaux et régionaux semblent parfois déconnectés du terrain. Les échanges fussent-ils montant ou descendant apparaissent insuffisants malgré les outils de partage d'information mis en place par la Région Ile-de-France (GEDIF) et utilisés pour l'instant par le niveau régional et les coordinations. Une vision incomplète de la MACS est donc à déplorer par les acteurs de terrain.

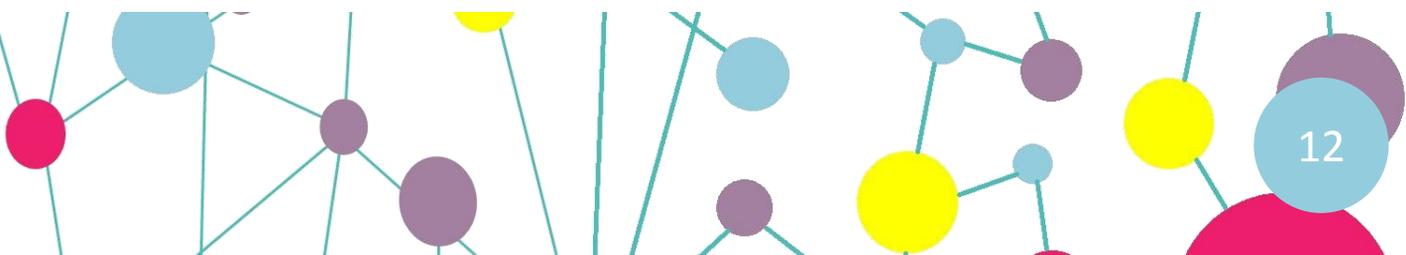
Agir pour les besoins des territoires et des publics et non uniquement pour ceux des entreprises.

Les travaux du Grand Paris Express déjà débutés; apportent d'ores et déjà des problématiques concrètes. Prévision des marchés, problématiques de *sourcing* candidats, prise de contact tardive par les entreprises, les facilitateurs n'arrivent que face au besoin de l'entreprise et non au moment de la gestion prévisionnelle et de l'écriture des marchés en amont. Les publics nécessaires afin de remplir les objectifs sont dès lors difficiles à mobiliser, notamment sur les métiers en tension où le besoin de formation est important. La déconnexion entre l'organisation de la MACS et la réalité de terrain devient donc une vraie problématique pouvant mettre en péril le levier sur l'insertion et l'emploi que représente les travaux du Grand Paris Express.

Il est important de souligner que l'essence même de la clause sociale est de partir des publics et des besoins locaux pour utiliser la commande publique afin d'y répondre. Seul le facilitateur est à même de répondre parfaitement à cet enjeu grâce à sa connaissance fine du terrain et des ressources locales. Cela ne peut pas être uniquement un nombre d'heures calculé sur un marché mais doit rester une vraie politique d'insertion et d'emploi en adéquation avec le local.

Pérenniser les postes de facilitateurs afin de renforcer l'impact du levier sur les territoires

L'action du facilitateur ou chargé de mission clauses sociales suppose l'inscription dans la durée afin d'obtenir une connaissance fine des ressources locales et d'animer un véritable développement territorial autour de la politique d'emploi. Or les postes semblent fréquemment remis en cause par les aléas des différents financeurs. Pérenniser les postes de facilitateurs en verrouillant les financements est un préalable à une politique d'insertion et d'emploi en réponse au besoin des territoires.



Conclusion – intervention de la DIRECCTE IDF

Je suis très heureuse de pouvoir conclure votre journée, dont l'ordre du jour reflète les enjeux auxquels doivent répondre les MDE et les PLIE aujourd'hui, dans les territoires d'Ile de France : proximité, partenariats publics et privés, développement des réseaux d'entreprises et encore soutien aux publics les plus fragiles, le tout au bénéfice de l'emploi local.

Pour les MDE, c'est d'ailleurs leur vocation de toujours, puisque pour mémoire les maisons de l'emploi ont été créées avec une volonté forte, déjà, qui était celle d'ancrer le service public de l'emploi dans les territoires, en fédérant l'action des partenaires, et en permettant en particulier l'association des collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi au niveau local. Depuis 2013, leurs missions ont évolué pour se concentrer autour de deux axes essentiels au développement local : l'anticipation des mutations économiques, avec un rôle essentiel en matière de GPEC territoriale, et développement de l'emploi. C'est dans ce cadre que les MDE franciliennes ont, au fil des années, développé une offre de service spécifique en direction des acteurs du territoire, au premier rang desquels les entreprises.



Corine Cherubini
(Directrice Régionale
de la DIRECCTE IDF)

Au titre de l'anticipation des mutations économiques, les MDE d'Ile de France ont ainsi créé et développé des ressources RH de premier niveau, pour accompagner les TPE locales au plus près de leurs besoins, en répondant à leurs questions ou en les orientant vers les bons acteurs. C'est essentiel, car nous savons quel vivier d'emploi ces entreprises représentent et à quel point elles ont parfois besoin de trouver vite, simplement, et en proximité, les réponses à leurs interrogations. Dans ce cadre d'ailleurs, je tiens à saluer les initiatives prises par certaines MDE pour développer des plateformes de mobilité interentreprises. Les synergies créées dans ce cadre, en favorisant les apports de compétence de la part des grands comptes vers des TPE, les entreprises en développement, sont essentielles pour les entreprises concernées, bien entendu, mais également pour les dynamiques territoriales au long cours qu'elles permettent ainsi de mettre en place.

De la même manière, c'est toujours **l'enjeu de proximité qui est au premier plan en matière de soutien au développement local de l'emploi**. Les MDE sont ainsi en première ligne pour mener les actions permettant de faire bénéficier les territoires des opportunités offertes par les projets créateurs d'emploi, qu'il s'agisse d'implantation locale ou plus généralement de tout ce qui se jouent dans le cadre du Grand Paris des entreprises et de l'emploi.

Dans leurs missions, la promotion et l'accompagnement du déploiement des clauses sociales dans les marchés publics occupent ainsi une place de choix, qu'il s'agisse de la mise en place des facilitateurs ou du déploiement de coordinations départementales. Ces clauses sont à la fois des outils puissants d'insertion des publics les plus fragiles mais également, un moyen de développer les relations et les échanges entre les entreprises et structures du territoire, toujours au bénéfice de l'emploi local.

Les MDE, au même titre que les PLIE, sont également des acteurs à part entière de la politique d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté.

(Suite à la page suivante)

Les PLIE bénéficient, en tant qu'organismes intermédiaires présents au cœur des territoires des 8 départements franciliens, et tout comme les conseils départementaux, du soutien du Fonds social européen pour la période 2014-2020. Ils gèrent ainsi 101 M€ pour la période 2014-2020, soit 46% des 212 M€ délégués en gestion aux 12 organismes intermédiaires. **Les PLIE agissent dans ce cadre en faveur des publics très éloignés de l'emploi, en situation ou menacés de pauvreté** : chômeurs, personnes inactives, jeunes désocialisés (*publics prioritaires de la Stratégie européenne 2020 qui vise à réduire le taux de pauvreté en Europe et améliorer le taux d'emploi*). Les PLIE ont ainsi déjà accompagnés à mi-2017, 11 500 chômeurs et 18 220 personnes inactives : En soutenant des parcours individualisés et intégrés d'accès à l'emploi, et prenant également en compte la levée des freins sociaux (garde d'enfants, mobilité, santé, maîtrise du numérique...), grâce à la mobilisation des référents de parcours ; En œuvrant, en parallèle, à la mobilisation des employeurs, par la construction de parcours « sur-mesure », adaptés aux enjeux socio-économiques franciliens. A ce titre, le développement des clauses sociales dans les marchés évoqués plus haut est en enjeu central ; En développant enfin des projets de coordination et d'animation de l'offre d'insertion et de l'ESS.

Tous ces liens créés, tous ces projets portés, dont vous avez échangé aujourd'hui, avec les OPCA, avec des grandes entreprises ou des acteurs de l'ESS et de l'IAE doivent bien entendu se poursuivre pour continuer et répondre encore mieux aux défis de la montée en savoirs. Cette capacité à agir au bénéfice de la cohésion territoriale est un gage de la poursuite du développement économique de l'Ile de France aux bénéfices de tous : publics et entreprises.

Conclusion générale de la journée

Danièle Cornet (Présidente de l'URTIE)

Je vous remercie Madame Chérubini pour cette reconnaissance de la pertinence, l'inventivité et la capacité à agir localement de nos dispositifs PLIE et MDE au bénéfice de la cohésion territoriale, du développement économique, et de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle de nos concitoyens les plus démunis. Je retiens aussi votre reconnaissance de nos dispositifs comme acteurs à part entière de la politique d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté.

En effet, cette journée a été très riche d'échanges et de propositions autour des enjeux et problématiques que nous rencontrons sur le terrain et ce qui permettra à l'URTIE d'en faire l'écho régulièrement auprès de l'ensemble de ses partenaires institutionnels. Par ailleurs, elle a aussi montré le dynamisme et la capacité d'innovation de nos dispositifs sur le terrain dans le cadre de leur fonction d'animation territoriale et de développement économique des territoires sur lesquels ils interviennent et ceci, bien évidemment en lien avec des partenaires qui nous permettent d'être plus efficaces dans notre mission quotidienne de retour à l'emploi pour les publics les plus fragilisés.

Je vous remercie tous chaleureusement pour votre participation à ce séminaire et particulièrement nos partenaires ADDECO, OPCALIA, le Groupe La Poste et le GRAFIE avec lesquels nous aurons à cœur d'amplifier encore notre travail en réseau.

Ce séminaire donnera lieu à des actes qui permettront de faire connaître davantage nos activités et la pertinence de nos dispositifs, outils territoriaux de l'insertion et de l'emploi qui sont les échelons locaux indispensables d'une politique nationale de développement de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle.

Nous espérons pouvoir organiser un séminaire tous les ans et vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

Nos adhérents 2017



Equipe de l'URTIE

Danièle CORNET - Présidente
Philippe GOBILLON - Directeur
Pascale HADJIBEYLI - Assistante de gestion
Marianne CUOQ - Chargée de mission MACS
Louise BAUDRAND - Stagiaire

Union Régionale des Territoires pour l'Insertion et l'Emploi

85-87 avenue Général de Gaulle

94000 CRETEIL

01.41.94.90.54 - contact@urtie.fr

Liste des participants

Cécile ADAM – PLIE Plaine Commune - Responsable administrative
Myriam AUDOUZE – Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise – Directrice
Bally BAGAYOKO – PLIE Plaine Commune – Président
Louise BAUDRAND – URTIE – Stagiaire
Marinella BILARDELLO – MDEE Rives de Seine – Directrice
Xavier BILLARD – PLIE Plaine Commune – Chargé de mission clauses
Maud BONIFACE – ADECCO
Claudine BOUYGUES – EPEC – Présidente
Corine CHERUBINI – DIRECCTE IDF – Directrice
Martine COOL – PLIE Blanc-Mesnil – Directrice
Danièle CORNET – URTIE – Présidente
Marianne CUOQ – URTIE – Chargée de mission MACS
Richard GENDRON – MDE Plaine Commune – Directeur
Philippe GOBILLON – URTIE – Directeur
Joffrey HACQUIN – GRAFIE – Chargé de mission achats responsables
Pascale HADJIBEYLI – URTIE – Assistante de gestion
Sylvina HILDEVERT – OPCALIA
Myriam LAHROUR-BA – Atout PLIE – Directrice
Will LECHALIER – Conseil Régional d'Ile-de-France
Claire MARTINE – MDEE Vallée Sud Grand Paris - Directrice
Jean-Paul MARTINERIE – MDEE Hauts-de-Bievre – Président
Latifa MAZZA – Plaine Centrale Initiatives – Facilitatrice de clauses sociales
Laurent NAPIONE – Reflexes 95/ MDE Beaumont-sur-Oise – Directeur
Mireille PUISSEGUR – Pôle Emploi Ile-de-France
Véronique SCHOENTJES – Groupe la Poste
Wilfried SERISIER – MDE Plaine Commune – Chargé de mission
Ibrahima SEYE – PLIE Intercommunal Nord Essonne – Directeur
Jean-Yves SIGISCAR -MDE Corbeil-Essonnes – Directeur
Stephanie RODRIGUEZ – Conseil Régional d'Ile-de-France
Samir TAGHDA – TOUTON – ADECCO
Françoise TAILHAN – PLIE Saint-Quentin-en-Yvelines – Directrice
Dorothee TRUPIN – PLIE Grand Orly Seine Bièvre – Directrice